

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 mars 2015

L'an deux mil quinze, le trente du mois de mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Moidieu-Détourbe, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard LAMBERT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : 17

Votants : 18

Date de convocation : 23 mars 2015

Présents : Mmes et MM. Gérard LAMBERT, Sophie GUIBOURET, Aline CHARRETON, Jean ROUAT, Georges MEJECASE, Boris WILD, Noëlle FREZET, Hervé VAUDAINE, Daniel DUPUIS, Christelle KOCALENIOS RAVEL, Peggy ARNOULD, Carole PERNOUX, Delphine THOLANCE, Jessica ROSTAING, Martine THOMAS, Christine NICOD, Christophe MOREL.

Absent excusé : Jacques NOCENTI (pouvoir à Gérard LAMBERT).

Absent : Arnaud FERRAND.

Secrétaire de séance : Delphine THOLANCE

Délibération n° 1-03-15 : Convention avec le Syndicat des Eaux de l'Amballon pour le remboursement des frais de fonctionnement à la commune de Moidieu-Détourbe : Avenant n° 1

Monsieur le Maire rappelle que le Syndicat des Eaux de l'Amballon a son siège au sein de la Mairie et utilise les fournitures administratives de la commune. Par convention en date du 22 juin 2010, il était prévu que le Syndicat reverse un montant forfaitaire de 1 000 € annuels à la Commune de Moidieu-Détourbe.

Or, une ré-estimation sommaire a été réalisée et le Conseil Syndical du Syndicat des Eaux a décidé de porter cette somme à 1 500 € annuels.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Accepte les termes de l'avenant n° 1 à la convention du 22 juin 2010 portant la somme forfaitaire de remboursement des frais de fonctionnement à la commune de Moidieu-Détourbe à 1 500 € annuels.

Autorise le Maire à signer le projet d'avenant.

Délibération n° 2-03-15 : Impôts locaux – Vote des taux pour l'année 2015

Vu l'état 1259 portant notification des bases nettes d'imposition des trois taxes locales restantes et des allocations compensatrices revenant à la commune pour l'exercice 2015,

Considérant que les bases d'imposition prévisionnelles communiquées par l'Etat en 2015 permettent de rapporter 12 221 € supplémentaires à la commune sans toucher aux taux,

Considérant que le budget communal s'équilibre sans augmentation des taux des trois taxes locales,

Après avis de la commission des finances, et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

décide de maintenir les taux d'imposition comme suit:

	Bases prévisionnelles	Variation des bases	Taux 2015	Variation taux	Produit attendu 2015
Taxe d'habitation	1 882 000	+ 1,48 %	12,10 %	0 %	227 722 €
Taxe foncière bâti	1 105 000	+ 2,10 %	22,19 %	0 %	245 200 €
Taxe foncière non bâti	71 400	+ 1,19 %	37,00 %	0 %	26 418 €
Total	3 058 400	+ 1,70 %			499 340 €

Délibération n° 3-03-15 : Budget primitif 2015

Monsieur le Maire expose au Conseil les conditions de préparation du budget primitif et présente les grandes lignes de la section d'exploitation et d'investissement en recettes et en dépenses.

Après avoir délibéré, le Conseil Syndical, par 16 voix pour et 2 abstentions, **adopte** le budget primitif pour l'exercice 2015, arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 614 126,12	1 614 126,12
<i>Dont crédits votés</i>	1 614 126,12	1 095 850,00
<i>Dont résultat reporté</i>	0,00	518 276,12
Investissement	2 175 675,74	2 175 675,74
<i>Dont crédits votés</i>	1 641 385,74	1 630 616,12
<i>Dont résultat reporté</i>	0,00	545 059,62
<i>Dont RAR</i>	534 290,00	0,00
TOTAL	3 789 801,86 €	3 789 801,86

Délibération n° 4-03-15 : Forêt communale : Convention de vente et exploitation groupées de bois avec l'ONF

Monsieur le Maire informe le conseil que l'Office National des Forêts projette d'exploiter les parcelles 1 et 3 de la forêt Communale de Moidieu-Détourbe et de mettre en vente les coupes. Les recettes nettes attendues pour la commune sont de 21 896 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Accepte les termes du projet de convention.

Autorise le Maire à signer ladite convention avec l'ONF.

Commission Urbanisme :

- Le point sur le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) n'a pas été inscrit à l'ordre du jour comme il avait été convenu lors de la dernière séance. En effet, un nouveau projet de loi sur la nouvelle organisation de la République prévoit de modifier les conditions de blocage : le transfert automatique de la compétence PLU aux intercommunalités peut être repoussé si au moins les 2/3 des communes représentant la moitié de la population ou l'inverse sont contre (alors qu'il suffisait de 25 % des communes représentant au moins 20 % des habitants). De plus, le territoire de ViennAgglo risque d'évoluer puisque certaines communes de la Communauté de Communes du Pays saint-Jeannais ainsi que celles de la Communauté de Communes de la région de Condrieu pourraient adhérer. La décision est donc repoussée à fin 2016 ou début 2017.
- Une réunion d'information sur le SCOT des rives du Rhône est prévue le 7 avril à 18h30 à Eyzin-Pinet à destination des élus de Moidieu-Détourbe, Estrablin et Eyzin-Pinet.
- Le Parc du Pilat organise une réunion d'information à destination des maires et des adjoints à l'urbanisme sur les corridors écologiques (trames vertes et bleues).

Centre-Village :

- La consultation des promoteurs pour les constructions sur le site du Clos a été lancée le 9 mars. Le rendu des candidatures est était fixé au 9 avril mais sera certainement a été repoussé d'une quinzaine de jours au 7 mai.
- L'atelier de concertation sur l'aménagement du clos a eu lieu le 5 mars en présence d'une trentaine de riverains, trois commerçants et quatre associations. Le prochain atelier est fixé au 31 mars.
- La présentation du projet aux jeunes de la commune en présence de l'animatrice en milieu ouvert a eu lieu le 6 mars. Cela a permis de renouer le dialogue. Les jeunes sont intéressés par ce projet, notamment ce qui concerne la halle, la place, les aires de jeux. Ils ont été incités à faire des propositions.
- ~~La rencontre avec des élèves de bac pro environnement du lycée Agrotec de Seyssuel et une représentante du SCOT a eu lieu le 12 mars.~~
- Restructuration-extension du Groupe Scolaire : Des sondages de structure et de fondation (notamment pour les murs en pisé), ~~de xylophage (pour la toiture de l'école élémentaire)~~ d'étanchéité (toits terrasses de l'école maternelle), ~~et~~ de réseaux et un diagnostic xylophage (pour la charpente de l'école élémentaire) sont programmés.
- La prochaine lettre d'information prévue en juillet retracera l'historique des écoles.
- Prochains Comités de Pilotage le 9 avril (Avant-projet phase « études préliminaires » du Clos) et 30 avril (~~validation du projet phase~~ Avant-Projet Sommaire du Groupe scolaire).

Commission Bâtiments communaux :

- Accessibilité : Un diagnostic avait été réalisé en 2013 mais la réglementation a changé depuis. Après renseignements, il n'est pas nécessaire de faire réaliser un nouveau diagnostic. Par contre, il y a obligation de réaliser Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) sur 3 ans. Pour cela une commission réduite a été installée et composée d'élus et d'agents : Christelle RAVEL, Jacques NOCENTI, Robert CROS et Stephen JUVENON.
- Le mur mitoyen entre l'école maternelle et la propriété GASSIER est fragilisé. En attendant de trouver une solution, les abords ont été rendus inaccessibles aux élèves par mesure de sécurité.
- Prieuré : la mise en sécurité du bâtiment va être entreprise par les agents techniques en coordination avec l'association Culture Loisirs et Patrimoine.
- Contrôle électrique des bâtiments : la commune est en contrat avec l'APAVE qui réalise cette prestation pour 244 € par an. La société VERAMAC a été contactée et propose un contrat à 84 € par an. Le contrat avec l'APAVE ne pourra être dénoncé qu'à partir de 2016.

Commission Environnement – Espaces publics :

- Mise en concurrence des contrats d'alimentation électrique : La consultation peut être lancée par le SEDI ou par l'UGAP. Le conseil semble s'orienter pour une consultation avec l'UGAP car elle concernera tous les contrats et pas uniquement ceux supérieurs à 36 kVA.
- le coffret de branchement pour les festivités sur la place Albert Peyaud (marché de Noël, Caravan'Jazz...) va être réalisé prochainement. Parallèlement, le SEDI prévoit l'installation d'éclairage public sur l'allée de la Mairie et sur le parking en face de la Mairie (en bordure de la Route du Vernéa).
- Collecte des ordures ménagères : la société Ecodéchets a remporté le marché. Le jour de collecte reste inchangé.

- Déchetterie : la règlementation prévoit un paiement de la part des communes quand leurs agents viennent déposer des objets encombrants mais cela n'a jamais été appliqué. ViennAgglo prévoit donc la mise en place d'un paiement par système de tickets à partir d'un certain tonnage.

Commission Voirie – Réseaux :

Le fauchage des fossés a été effectué par les services de ViennAgglo avec l'aide d'un agent communal.

Commission Vie associative / communication :

- Festival d'humour : la soirée du 24 mars avec Yohann METAY a été un succès. La salle était complète avec environ 280 spectateurs. Remerciement aux organisateurs (MJC de Vienne, Comité des Fêtes, bénévoles).
- La commune s'est positionnée pour accueillir la course cycliste de l'Ecureuil en septembre 2016.
- Panneau d'information électronique : Une formation pour son utilisation est prévue. Les associations qui souhaitent diffuser un message devront contacter Liliane SILVA en Mairie. Un règlement sera réalisé par la commission.

Commission scolaire-jeunesse :

- Le nouveau système de facturation a été mis en place pour la cantine, l'accueil périscolaire et les TAP.
- Ludomobile : la journée Caravan'Jeux aura lieu le 2 juin. La grande salle est mobilisée en cas de pluie.
- Le système de coordination entre les services techniques et les directrices d'école fonctionne bien.
- Boris WILD prévoit une rencontre avec les jeunes de la commune et l'animatrice.
- Le Point Jeunes d'Estrablin prévoit d'organiser un nouveau séjour. Une rencontre sera organisée afin de voir les modalités d'accord avec la commune (mise à disposition de jeunes contre octroi d'une subvention).

Divers :

- Informatique des écoles : Cette compétence de ViennAgglo n'avait aucun élu référent. Afin d'y remédier, Max KECHCHIAN, Maire de Serpaize, et Claude BOSIO, Maire de Chasse-sur-Rhône, se proposent de la piloter.

- [Dans le cadre d'une concertation menée par le SCOT des Rives du Rhône à l'attention de la jeunesse, des élèves de bac pro environnement du lycée Agrotec de Seyssuel ont rencontré des élus de Moidieu le 12 mars, pour évoquer le PLU et le projet centre village.](#)

- CCAS : La mise en vente du terrain par internet est close. Un seul lot a été attribué au prix de 89 000 €. Le compromis de vente est signé.

- ViennAgglo alerte les communes sur une possible arrivée de gens du voyage vers le 4 avril sur le secteur.

- Le challenge de la 2^{ème} performance de Ligue en Coupe de France sera remis au MOS-3 Rivières par la Ligue Rhône-Alpes de football le 2 avril à 18h30 à la salle polyvalente

- La randonnée pédestre des élus et anciens élus de ViennAgglo aura lieu à Chonas l'Amballan le 11 avril.

- Prochaine séance du Conseil Municipal : le vendredi 24 avril à 20 h (sauf contre-ordre).

Signatures :